



LES BUREAUX FRANÇAIS D'ETUDE DE L'EAU DANS LE MONDE

DANIEL ROUX

L'eau concerne de plus en plus les particuliers, les collectivités, les entreprises. Elle a aussi ses techniciens et ses spécialistes : elle est, par exemple pour la France, une industrie largement ouverte aux pays étrangers.

L'hydraulique concerne en effet non seulement les bureaux d'étude, mais aussi un ensemble très vaste d'industries qui sont productrices de matériel : pompes, canalisations, vannes, équipement électrique, matériel de génie civil, etc.

En 1966, les seuls engineering « libres » (c'est-à-dire les filiales de sociétés publiques exclues) ont réalisé à l'étranger environ 400 millions de F de chiffre d'affaires, représentant 2 à 3 milliards de travaux et de fournitures (dont les 2/3 sont allés à des entrepreneurs français) : on peut considérer que le secteur hydraulique compte pour 20 à 25 % dans ces résultats.

Les sociétés françaises de ce secteur sont souvent au tout premier rang de la concurrence internationale.

« L'industrie de l'eau » paraît appelée à un très grand développement au cours des prochaines années, aussi bien en France d'ailleurs que dans le monde, car, à beaucoup d'égards, l'économie tant pour l'agriculture que pour l'industrie, paraît arrivée à un véritable « stade de l'eau », de même qu'il y a un siècle est intervenu le stade de la machine à vapeur ou des chemins de fer.

Le « design », objet principal de leur activité, est en outre accompagné, sinon obligatoirement, du moins fréquemment, de la fourniture de matériel, et la présence sur les marchés mondiaux d'un bureau d'étude appelle la diffusion d'équipements de ce pays.

Si certains de ces bureaux d'étude sont spécialisés, la tendance actuelle est due à une intégration plus complète de toutes les spécialités « eau », tendance naturelle puisque les besoins de la clientèle se recourent fréquemment (barrage et irrigation par exemple).

Malgré cette relative concentration, quatre groupes d'activités et d'engineering correspondants peuvent être définis :

- les études de ressources
- l'alimentation en eau sous ses aspects barrage, irrigation et équipement urbain
- le traitement des eaux
- le dessalement.

LES ÉTUDES DE RESSOURCES

Dans le processus extrêmement complet qui caractérise l'industrie de l'eau, viennent naturellement en tête les organismes d'étude de ressources. De très nombreuses sociétés

françaises touchent à cette activité, qui est appelée à prendre au cours des prochaines années un développement de premier plan. Jusqu'à présent, dans une large mesure, l'essentiel était d'utiliser les ressources hydrauliques d'accès relativement facile. L'épuisement de ces ressources « faciles » va donner un nouvel essor à la recherche. En tête de ce secteur se placent deux établissements publics qui travaillent beaucoup dans différentes régions du monde : l'ORSTOM et le BRGM. Ces deux organismes qui traitent, en général, avec les États ou avec des établissements publics, couvrent un large éventail de recherche depuis les études fondamentales jusqu'aux relevés cartographiques. L'hydraulique n'est pas leur seule base d'activité, mais pour le BRGM par exemple, l'hydrogéologie représente 12 % du budget annuel et sur 500 ingénieurs, on dénombre 80 hydrogéologues. Les terrains d'élection pour la recherche se situent en général en Afrique ou au Moyen-Orient, mais des contrats de plus en plus fréquents sont obtenus en Asie ou en Amérique du Sud.

LA FOURNITURE DE L'EAU : DANS LE PELOTON DE TÊTE

Pour les deux principaux aspects de ce secteur « construction » (barrage, irrigation), souvent liés entre eux d'ailleurs dans des buts à la fois énergétique (hydro-électricité) et agricole (cultures dans les régions sous-arrosées) les entreprises françaises sont de tout premier plan et leur activité dans le monde ne fait que se renforcer.

La plus grande partie des contrats concernent des travaux à traiter hors de France et d'Europe : ceci s'explique par la raréfaction des sites et des travaux en France et en Europe, raréfaction qui jette également sur le marché international les concurrents européens, en particulier italiens et anglais.

L'Afrique reste le principal pôle d'activité, mais des projets fort importants sont à l'étude en Amérique du Sud, en Asie (Inde en particulier), les besoins de ces continents neufs étant considérables et les sites « rentables » nombreux.

« Coyne et Bellier » est un nom internationalement connu parmi les constructeurs de barrages. Cette société peut se flatter d'avoir à son actif le plus grand nombre de barrages construits dans le monde. Le secteur étranger représente 85 % du chiffre d'affaires. Les contrats actuellement en cours sont dispersés dans une quinzaine de pays, dont certains sont, de projets en projets, des clients fidèles et quasi permanents depuis un bon nombre d'années, tels le Soudan, le Maroc et la Tunisie.

Les pays arabes se classent au premier rang des contractants des entreprises françaises, mais des contacts sont entretenus avec les pays de l'Est qui pourraient, dans un avenir rapproché, devenir des clients très importants.

Premier bureau d'étude européen du secteur, installée à Grenoble, la Sogreah donne l'exemple, assez rare en France, d'un engineering relativement intégré qui couvre à peu près tous les aspects de l'hydraulique : barrage, irrigation, traitement des eaux urbaines et industrielles, alimentation et même dessalement depuis peu. Sur un chiffre d'affaires total de 6 à 7 millions de F par an, 60 % sont réalisés à l'étranger, dont 15 % pour l'hydraulique industrielle.

La Compagnie du Bas-Rhône Languedoc, société semi-publique, met depuis quelques années au profit de pays étrangers, l'expérience acquise dans le sud de la France en matière d'irrigation à but généralement agricole (agriculture alimentaire ou fruitière), et donne son avis sur les objectifs, la rentabilité, la conception des projets. Elle étudie actuellement un projet de très grande importance en Roumanie.

TRAITEMENT DES EAUX : UNE GAMME COMPLÈTE

Les impératifs de traitement des eaux usées se sont accrues depuis quelques années par suite de l'usage massif qui est fait de l'eau dans diverses industries modernes.

Le traitement de l'eau répond actuellement à trois objectifs principaux : l'alimentation en eau potable des zones urbaines, le traitement des eaux résiduaires urbaines et industrielles et enfin le recyclage des eaux industrielles.

La variété des activités, aussi bien que des installations réalisées par les sociétés intéressées, rend difficile toute généralisation concernant les bureaux d'études et de traitement des eaux : disons cependant que leur plan de charge paraît plus assuré pour l'alimentation en eau que pour le dessalement, parce que le marché national leur fournit une base de départ plus large et en constant accroissement ; la part des contrats avec les pays étrangers reste cependant considérable et leur réputation sur ce point n'est plus à faire.

Leur objectif même les amène à travailler dans une proportion plus importante avec des pays industrialisés ou des sociétés privées.

Trois bureaux d'étude importants peuvent être nommés dans ce secteur : « Pont-à-Mousson », « Compagnie Générale des Eaux » et « Degremont » qui assurent l'ensemble des objectifs précédemment définis : eaux potables et résiduaires urbaines, eaux industrielles, installation et mise en marche des équipements.

LE DESSALEMENT : PREMIÈRES RÉFÉRENCES

L'intérêt soulevé en France par cette spécialité, confirmé par la création en Juin 1966 du Comité national du dessalement dont les programmes sont confiés pour exécution au CEA, s'est manifesté par la création depuis peu de temps de plusieurs bureaux d'étude spécialisés, parmi eux citons : Gedes, Did, Osmotec, Sofred.

Actuellement, en tout, une quinzaine de bureaux d'étude qui regroupent environ 36 sociétés s'occupent en France de dessalement (sur une quarantaine dans le monde entier, dont quinze américains, parmi lesquels Westinghouse, qui réalise environ 40 % du marché mondial de dessalement).

Au stade de la recherche fondamentale, des recherches très actives ont été menées depuis plusieurs années. Nos ingénieurs et nos bureaux d'étude sont parfaitement aptes et équipés pour fournir des installations excellentes et n'ont à souffrir d'aucun « complexe » technique. Un premier véritable contrat à l'exportation a été emporté par la société Cegeler en Mauritanie.

En outre, l'installation décidée récemment par les pouvoirs publics, d'une unité à l'île de Houat fournira un deuxième « exemple » à montrer aux éventuels clients étrangers.

COMPÉTITIVITÉ

La compétence technique incontestable qui caractérise les bureaux d'étude et les entreprises françaises de l'hydraulique, leur est d'une aide essentielle dans leurs efforts de coopération internationale. La croissance de leur chiffre d'affaires, l'importance des contrats enlevés sont les indices certains de leur compétitivité.

Les bureaux d'étude français, quoique d'appréciables efforts aient été faits dans ce sens, apparaissent encore insuffisamment liés à leurs fournisseurs de matériel et à leurs réalisateurs.

Une part de plus en plus importante de la clientèle est constituée par des pays plus ou moins en voie de développement, donc « pauvres » en devises. Des problèmes de crédits se posent pour la signature de presque tous les contrats.

La part de la recherche fondamentale apparaît souvent insuffisante en France, malgré des efforts récents. C'est le cas en particulier du dessalement, domaine pour lequel aux U.S.A. le « Department of Saline Water » dépense chaque année des sommes considérables.

La concurrence internationale se développe. Jadis réservé à quelques pays, le marché de l'eau, en progression constante, ne pouvait que faire naître des entreprises de nouveaux pays (Japon, Pays de l'Est) dont les procédés concurrentiels paraissent parfois « hardis ».

« Les bureaux d'étude français présentent des prix très compétitifs par rapport aux engineering étrangers », a déclaré récemment dans une allocution un directeur de la BIRD de passage à Paris. Mais il leur est parfois difficile de lutter contre certains concurrents, japonais par exemple, qui acceptent d'être payés en monnaie nationale et non en devises.

De nombreux éléments favorables peuvent cependant être recensés. Une certaine concentration de la clientèle s'opère au niveau des organismes internationaux (ONU, Banque Mondiale, Fonds Européen de Développement, etc.), grands dispensateurs des crédits et, à ce titre, parties prenantes aux contrats, devant lesquels les sociétés françaises spécialisées jouissent d'une excellente réputation.

Par ailleurs, la tendance, si elle est à la fourniture d'ensembles complets de plus en plus vastes avec un maître d'œuvre unique, s'oriente pour des raisons évidentes (nécessité d'incorporer le maximum de main-d'œuvre et de matériel nationaux dans la réalisation) vers une coopération avec des organismes locaux tant pour les travaux et le matériel que pour la menée à bon terme de l'opération. Une certaine adaptation des méthodes d'action des engineering est, de ce fait, nécessaire. L'expérience récente montre que les bureaux d'étude français non seulement sont conscients de cette évolution, mais qu'ils sont prêts à y travailler.

D. R.